10.05.2017 – 09:01 Uhr

Exercice 2016 couronné de succès pour Atupri

Berne (ots) -

Un plus au niveau du résultat de l'entreprise, une croissance réjouissante de l'effectif d'assurés, un changement de perspective de la caisse-maladie à l'assureur de la santé et un passage au numérique réussi: - Atupri jette un regard rétrospectif sur un exercice 2016 couronné de succès.

Croissance importante de l'effectif d'assurés

Atupri a enregistré une croissance appréciable de 20'000 nouveaux assurés dans l'assurance de base. Des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans les cantons de Berne, de St-Gall, de Lucerne, de Bâle Campagne et du Tessin. Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, le nombre total d'assurés a dépassé la barre des 200'000.

La tendance aux modèles Managed Care se poursuit, tout comme la polarisation des franchises. Désormais, le modèle standard ne compte plus que 34 % environ des assurés. En matière de franchises, la franchise ordinaire de 300 francs prédomine, avec environ 40 % des assurés, tandis que la franchise à option de 2500 francs en concerne environ 35 %.

Résultat annuel positif et grande efficacité

Atupri est en mesure de continuer à garantir à ses assurés des bases financières solides pour son activité commerciale. Au cours de l'exercice 2016, Atupri a réalisé un résultat d'entreprise positif supérieur à 1 million de francs. Malgré le niveau des taux d'intérêt toujours historiquement bas, les placements en capitaux, avec une performance de 2,6 %, ont solidement contribué au résultat commercial. Cela est essentiellement dû aux marchés des actions internationaux et aux immeubles détenus de manière indirecte.

Le ratio combiné (charges d'assurance par rapport aux primes nettes), de 101 %, est inférieur de quasiment 1 point de pour cent à celui de l'année précédente. L'augmentation des prestations brutes décomptées a été d'environ 5 % par personne assurée. Les recettes de primes d'environ 681 millions de francs affichent un plus de 6 % par rapport à l'année précédente.

Avec un taux de frais administratifs de 3,6 % des primes brutes, Atupri se situe toujours en-dessous de la moyenne de la branche pour l'assurance obligatoire des soins et apporte ainsi de nouveau la preuve de l'efficacité de son traitement des dossiers.

2016 sous le signe du changement

En 2016, Atupri a franchi une étape importante. D'une caisse-maladie, elle est devenue une assurance de la santé. En relation avec la nouvelle orientation stratégique d'assureur de la santé innovant et moderne, Atupri veut tenir durablement la promesse de la marque focalisée sur la santé. Afin de tenir compte de l'évolution des besoins des clients, une impulsion a été donnée au passage au numérique. «Dès maintenant, le client a chez nous une place encore plus centrale», explique Christof Zürcher, président de la direction générale. «Atupri veut être encore mieux accessible et proposer à ses assurés des prestations de services encore plus pratiques grâce au portail myAtupri, 24h/24 et 7 jours/7.»

Le nouveau concept du rapport de gestion est placé sous le signe du changement et du passage au numérique. Le rapport de gestion 2016, qui renferme des informations détaillées sur les comptes annuels, est uniquement disponible en ligne. La brochure d'accompagnement imprimée et les sites web au contenu multimédia proposent des impressions captivantes qui émanent de l'univers d'Atupri, ainsi que des témoignages profonds.

Informations à l'attention des rédactions

Vous trouverez ici toutes les informations sur l'exercice 2016:
Rapport de gestion 2016 (http://ots.ch/nO8KO)
La brochure relative au rapport de gestion 2016 (http://ots.ch/6OvOl)

Portrait d'Atupri

Atupri est un assureur de la santé présent dans toute la Suisse avec des offres flexibles et personnalisées dans le domaine de l'assurance-maladie et accidents pour les particuliers et les entreprises. Atupri a été fondée en 1910 en tant que caisse-maladie d'entreprise des CFF. C'est en 2002 que la raison sociale Atupri lui a été donnée. En 2016, elle est devenue une assurance de la santé et a lancé son portail clients myAtupri.

Avec ses 204 000 assurés, Atupri compte parmi les dix principaux assureurs-maladie indépendants de Suisse.

Contact:

Pour une interview et/ou des informations complémentaires sur

l'exercice 2016, les interlocuteurs suivants se tiennent à votre entière disposition:

Christof Zürcher, Président de la direction générale,
Atupri Assurance de la santé
Zieglerstrasse 29, 3000 Berne 65
Téléphone 031 555 09 24 - christof.zuercher@atupri.ch

Alfred Amrein, Responsable Finances et Services,
Atupri Assurance de la santé
Zieglerstrasse 29, 3000 Berne 65
Téléphone 031 555 09 36 - alfred.amrein@atupri.ch

Jürg Inäbnit, Responsable Communication d'entreprise,
Atupri Assurance de la santé
Zieglerstrasse 29, 3000 Berne 65
Téléphone 031 555 09 29 - juerg.inaebnit@atupri.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008642/100802233 abgerufen werden.